



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
---  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
----

Séance du Conseil Municipal du VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

Département  
de la Gironde  
---  
Commune  
de  
**La Teste de Buch**  
Chef lieu de Canton  
-----

L'an deux mille vingt, le **DIX HUIT DÉCEMBRE** à 15 h 00, le Conseil Municipal de **LA TESTE DE BUCH**, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Patrick DAVET, Maire**

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par lettre en date du 11 décembre 2020.

Étaient présents :

M. DAVET, M. SAGNES, Mme GRONDONA, M. PASTOUREAU, Mme POULAIN, M. BOUDIGUE, Mme OTHABURU, M. BUSSE, Mme JECKEL, M. DUFALLY, Mme TILLEUL, Mme DEVARIEUX, M. BERILLON, M. BERNARD, Mme DELFAUD, M. AMBROISE, Mme DESMOLLES, M. SLACK, Mme SECQUES, Mme DELEPINE, M. VOTION, Mme PLANTIER, M. BOUCHONNET, Mme PETAS, M. MAISONNAVE, M. DUCASSE, Mme DELMAS, Mme PHILIP, Mme MONTEIL MACARD, M. CHAUTEAU, Mme PAMIES, M. DEISS

Nombre de Conseillers :

- . en exercice :
- . présents :
- . votants :

Ont donné procuration (article L 2121-20 - 1° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme COUSIN à M. SAGNES  
M. BOUYROUX à Mme OTHABURU  
M. MURET à M. DUCASSE

Secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. SLACK

**Rapporteur : Mme POULAIN**

**DEL2020-12-497**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LE SERVICE  
PREVENTION PASSEREL – Année 2021**

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'arrêté préfectoral approuvant la convention pour l'utilisation d'une dépendance du domaine public maritime établie pour la protection et la mise en valeur des prés salés ouest de La Teste de Buch du 25 octobre 2007,*

*Vu le projet de convention ci-annexé,*

Mes chers collègues,

Considérant la demande du service de prévention PASSEREL, appartenant à l'association laïque du PRADO, de développer des actions de ré-insertion du jeune public liant sensibilisation à l'environnement et démarche de mise au travail,

Considérant les projets de deux chantiers éducatifs sur le site des prés salés ouest consistant au nettoyage et à l'arrachage de *Spartina anglica*, espèce exotique envahissante,

Considérant que l'action ainsi envisagée contribue à la politique de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes,

Considérant l'intérêt pour la Commune de participer au partenariat proposé dans les conditions fixées par la convention ci-jointe

Je vous propose, mes chers collègues, après avis de la commission développement durable, démocratie de proximité, vie collective et associative du 10 décembre 2020 de bien vouloir :

- **AUTORISER** le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe avec le service de prévention PASSEREL,

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

  
**Patrick DAVET**  
Maire de La Teste de Buch



**Rapporteur : Mme SECQUES**

**DEL2020-12-498**

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA GIRONDE POUR LE PROJET « BIEN VIEILLIR »**

Mes chers collègues,

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la circulaire n° 2012-013 de la CNAF,*

Considérant le projet « Bien Vieillir » défini dans le cadre de la lutte contre l'isolement des Seniors et le projet d'Animation de la Vie Sociale du centre social validé pour la période 2018-2021,

Considérant les activités proposées aux seniors au sein des Maisons des Habitants et notamment :

- un accueil quotidien adapté aux seniors.
- la mise en place d'activités physiques adaptées.
- la participation à la Seniors d'Aquitaine chaque année.
- des activités de prévention santé, organisée par l'ASEPT
- l'organisation de la Semaine Bleue en octobre.
- la création de l'équipe Citoyenne Mona Lisa

Considérant que ces actions sont intégrées dans le cadre d'une expérimentation en faveur du « Bien Vieillir » et sont financées par la CARSAT depuis 2014 via la Fédération des Centres Sociaux de Gironde à laquelle le centre social est affilié.

En conséquence, je vous propose, mes chers collègues, après avis de la commission développement durable, démocratie de proximité, vie collective et associative du 10 décembre 2020, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat pour l'année 2020 ci-jointe,
- **AUTORISER** M. le Maire à la signer.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

  
**Patrick DAVET**  
Maire de La Teste de Buch

AP